

JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Associations et fondations d'entreprise

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15



www.journal-officiel.gouv.fr

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Fondations partenariales

**Annonce n° 93
08 - Ardennes
ASSOCIATIONS
Modifications**

Déclaration à la préfecture des Ardennes
MA VILLE A VELO 08.

Nouvel objet : promotion, sous toutes ses formes, de l'utilisation de la bicyclette comme moyen de déplacement écologique, sain, non polluant et silencieux, complémentaire aux transports en commun et autres modes de déplacements actifs ; application des dispositions légales favorisant le déplacement en modes doux ; création d'un réseau cyclable sûr, continu et cohérent, en concertation avec les usagers, les collectivités et les pouvoirs publics ; mise en place de tous moyens d'actions qu'elle juge utiles : informations, réunions internes ou publiques, manifestations, balades à vélo, pétitions, ainsi que propositions, réflexions et actions auprès des autorités décisionnaires et de tout type d'organisme public ou privé ; la majorité du bureau décide des actions en justice à entreprendre et mandate un de ses membres afin de représenter l'association devant toutes les juridictions ; en réalisant des ateliers de « véloréparation »/ entretien/recyclage de vélos, l'association concourt sur le plan social à la « vélonomie » (autonomie à vélo), pour une mobilité accessible à tous , à la solidarité et la cohésion sociale par le partage des savoirs et savoir-faire , à l'éducation à l'environnement l'association agit en faveur de la santé par la promotion active de l'usage du vélo pour les déplacements qui permet de lutter contre la sédentarité, la pollution et autres nuisances, la défense des cyclistes et la promotion des aménagements cyclables de nature à assurer leur sécurité ; l'association participe à la préservation de l'environnement par la lutte contre le réchauffement climatique en réduisant les émissions de gaz à effet de serre liés à la mobilité, la réduction de l'utilisation de matières premières et des déchets par le réemploi, en s'inscrivant dans l'économie circulaire, l'amélioration du cadre de vie

Siège social : Agence locale de l'énergie, 17, rue Irénée Carré, 08000 Charleville-Mézières.

Date de la déclaration : 25 janvier 2018.